



TRIPTYQUE: ANNONCIATION, VISITATION ET ASSOMPTION

Bourgogne-Franche-Comté, Doubs Chaux-Neuve

Situé dans : Église paroissiale Saint-Jacques

Dossier IM25003012 réalisé en 1979 revu en

2005

Auteur(s): Bernard Lardière, Liliane Hamelin



Historique

Ce triptyque date de la seconde moitié du 16e siècle.

Période(s) principale(s): 2e moitié 16e siècle

Description

Au revers de l'Assomption est peint l'Ange de l'Annonciation et au revers de la Visitation est peint la Vierge de l'Annonciation. Couche picturale polychrome : noir, vêtement bordé d'une dentelle (Ange de l'Annonciation), guimbe blanche et manteau bleu (Vierge de l'Annonciation), robe grise et voile blanche (sainte Elisabeth), vêtements de saint Joseph brun/ocre.

Eléments descriptifs

Catégories : peinture

Iconographie:

Iconographie et décor : Annonciation ; Visitation ; Assomption. La Vierge et l'Ange de l'Annonciation sont représentés debout, à l'intérieur d'une niche en cul de four peinte en trompe l'oeil. La scène de la Visitation a lieu devant une maison.

Annonciation Visitation Assomption

État de conservation :

oeuvre démantelée, mauvais état, repeint

Informations complémentaires

• Voir le dossier numérisé : https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/gtrudov/IM25003012/index.htm

Aire d'étude et canton : Mouthe

Dénomination : triptyque



Vierge de l'Annonciation. 25, Chaux-Neuve

N° de l'illustration : 19842500116XA

Date: 1984

Auteur: Yves Sancey

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ange de l'Annonciation.

25, Chaux-Neuve

N° de l'illustration : 19842500117XA

Date: 1984

Auteur: Yves Sancey

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Visitation. 25, Chaux-Neuve

N° de l'illustration : 19842500114XA

Date: 1984

Auteur: Yves Sancey

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Assomption. 25, Chaux-Neuve

N° de l'illustration : 19842500115XA

Date: 1984

Auteur: Yves Sancey

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation